

Le réfectoire du Grand Couvent des Cordeliers de Paris

par E. GILBRIN *

Notre regretté collègue Pierre Vallery-Radot, qui vient de décéder, avait consacré de remarquables travaux aux hôpitaux de Paris et à ceux de l'Ile-de-France. Il avait publié, en 1944, un livre sur « La Faculté de Médecine de Paris »(1) et, en 1952, avec Léon Binet(2), un livre sur « Cinq siècles d'art et d'histoire de cette Faculté ».

Dans ces deux livres, il avait décrit ce réfectoire des Cordeliers, le couvent lui-même ayant été démolî pour donner de la perspective à la colonnade de l'école de chirurgie qui, construite en 1776, passait pour « la seconde en beauté des monuments de la capitale »(3).

Ce n'est pas la Faculté qui avait entrepris cette destruction tant souhaitée par l'architecte Gondouin(4). La Révolution, sans égard au rôle du couvent, ni à celui du Club des Cordeliers, a démolî l'église(5) dont les hautes constructions étouffaient la colonnade. Sacristie, bâtiments conventuels furent démolis progressivement. Le cloître ne le fut qu'en 1877, pour permettre la construction de l'Ecole Pratique. Le cloître actuel de l'Ecole Pratique rappelle le troisième cloître construit en 1673.

Le réfectoire est aujourd'hui le seul vestige matériel du grand couvent des Cordeliers.

(*) Communication présentée à la séance du 27 septembre 1975 de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

(1) VALLERY RADOT Pierre. La Faculté de Médecine, ses origines, ses richesses artistiques. Masson Edit. 1944.

(2) BINET Léon et VALLERY RADOT Pierre. Cinq siècles d'art et d'histoire à la Faculté de Médecine. Masson Edit. 1952.

(3) THIERRY. Guide de l'amateur d'art et de l'étranger. 1787.

(4) « Les architectes sont de terribles démolisseurs ; pour donner du recul à une de leurs œuvres, ils détruisent des merveilles ». LENOTRE Paris révolutionnaire. Perrin Edit. 1941.

(5) En 1795, peu d'œuvres d'art avaient été retirées.

La première monographie archéologique de ce grand couvent et de son réfectoire a été imprimée en juillet 1975. Cet important et remarquable travail de Mme Laure Beaumont-Maillet, (6) auquel nous avons fait de nombreux emprunts, développe ses thèses à l'Ecole des Chartes et à l'Ecole des Hautes Etudes.

On pensait que le réfectoire était dû à la Reine Anne de Bretagne qui l'aurait fait construire à la fin du xv^e siècle.

Mme Beaumont-Maillet a fait remarquer que le premier réfectoire avait été construit hors et contre le mur de Philippe-Auguste. Après le désastre de Poitiers (13-IX-1356), Etienne Marcel le fit démolir pour mieux protéger les défenses de Paris. Elle a pu établir que les travaux du réfectoire actuel sont mentionnés dans la bulle du Pape Clément VII, du 24 septembre 1368.

Elle a retrouvé, en outre, deux documents :

— Un acte de 1506 à propos de travaux faits : « Pour parachever le réfectoire de nouveau basty... commencé par la Royne Jeanne. » ;

— L'autre, beaucoup plus récent, d'Antoine Louis, le célèbre chirurgien : « Le Roi pouvait supprimer cette maison sans faire aucun tort à l'ordre. Sa Majesté est incontestablement aux droits de Saint Louis et de la Reine Jeanne, épouse de... leurs fondateurs et bienfaiteurs. »

Dans aucun de ces deux documents, il n'y a de précision. Et il y avait au xiv^e siècle deux reines Jeanne : la veuve de Charles IV et la femme de Charles V, décédées la première en 1371, la seconde en 1377, avant le Roi. Son nom figure toujours accolé à celui de Charles V. Aussi, Mme Laure Beaumont-Maillet pense-t-elle qu'il s'agit donc de la Reine Jeanne d'Evreux (7), troisième femme de Charles IV le Bel. Pendant son long veuvage, elle avait fait construire, en 1341, l'infirmerie du couvent.

La majeure partie du réfectoire fut construite au xv^e siècle, en même temps que l'hôtel de Cluny (1485-1500) et que l'hôtel de Sens (1475-1507). On achevait en 1506 le portail, les fenêtres de la partie supérieure et le pignon occidental.

Le grand couvent des Cordeliers était rapidement devenu un des plus importants de la capitale, groupant près de 500 religieux et clercs. Un grand nombre d'élèves de Philosophie et de Théologie avaient été attirés par la réputation d'Alexandre de Halès, celle de Saint Bonaventure et celle du célèbre Jean Duns Scot (8). Tous les religieux novices, bacheliers et docteurs, étaient tenus d'y prendre leurs repas en commun.

(6) BEAUMONT-MAILLET Laure. Le grand couvent des Cordeliers de Paris. Etude historique et archéologique du XIII^e siècle à nos jours. Préface de Michel Fleury. Honoré Champion Edit. Paris 1975.

(7) Elle est représentée sur un vitrail de la chapelle de Navarre à la collégiale Notre-Dame de Mantes-la-Jolie.

(8) Sur le mur du fond du hall du Merton College à Oxford est accroché son portrait avec l'inscription : « Joannes Duns Scot, doctor subtilis scolaris de Merton, obiit 8 novembre 1308 ». Au-dessous ses armoiries : trois têtes de sangliers sur sable et chevron d'or.

Le réfectoire était constitué par une vaste salle (9), divisée dans le sens de la longueur par une rangée de poteaux en bois, moulurés à leur base et à leur sommet et contribuant à soutenir le plancher de l'étage supérieur. Cette division à deux nef, par des piliers ou des colonnes dans le grand axe, se retrouve au réfectoire du prieuré bénédictin de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, comme à l'église des Jacobins, à Toulouse, comme à la salle des gardes et à celle des gens d'armes, au Palais de Justice de Paris.

Comme dans tous les réfectoires, une tribune de pierre servait de chaire pour le lecteur. Le réfectoire était éclairé par trente grandes fenêtres ogivales, décorées des armoiries de presque tous les rois chrétiens. L'intérieur des murs, revêtu de boiseries, était garni de bancs. Les religieux prenaient leurs repas sur quatorze tables. Au milieu, douze tables étaient réservées aux étudiants.

Les frères lais servaient en moins d'une heure 400 repas. La consommation et la dépense étaient très importantes : chaque année, 500 mesures de froment et 400 mesures parisiennes de vin. En 1583, on avait payé plus de 1 500 pièces d'or pour la viande.

Les deux étages étaient affectés, dès 1502, aux dortoirs des jeunes novices et des profès : 180 lits et 42 supplémentaires si nécessaire, soit 222 lits au total, répartis en 13 rangées de deux groupes (10). Le Père Vicaire, préfet des jeunes, et un Père confesseur avaient chacun une alcôve pour la surveillance. C'est pourquoi, Pierre Huard et Mme Imbault-Huart (11) appellent le bâtiment réfectoire-dortoir.

En descendant au contraire de quelques degrés dans le bâtiment, on trouvait un grand chauffoir, puis une salle assez belle dans laquelle deux tiers des jeunes étudiants venaient réciter l'office aux vigiles des fêtes.

Dans le fond de la salle du réfectoire existait déjà un cloisonnement formant quatre salles destinées à l'enseignement : Grammaire, Rhétorique, Logique, Physique d'Aristote. Au-dessus, une salle était réservée pour les élèves les plus faibles en grammaire.

A gauche du réfectoire, les religieux possédaient en façade sur la rue des Cordeliers, un terrain de quelques toises (12) qui fut acheté par la confrérie des maîtres chirurgiens. De 1691 à 1695, cette confrérie fit construire en forme de coupole octogonale, l'amphithéâtre anatomique Saint-Côme,

(9) « Comme cette communauté est la plus nombreuse de Paris, le réfectoire est aussi un des plus grands. La marmite est si grande qu'elle a passé en proverbe ». Pignatou de la Force 1742. Sauval avait signalé auparavant que le gril est encore plus grand. Monté sur quatre roues, il est capable de tenir une mannequée de harengs. Le réfectoire et les cuisines des Invalides, similaires à ceux des Cordeliers avaient même réputation et même gril.

(10) Il y avait, en outre, dans le couvent 204 cellules pour les Pères Franciscains.

(11) HUARD Pierre et Madame IMBAULT-HUART J. Le couvent des Cordeliers avant, pendant, et après la révolution, sa médicalisation. Médecin de France 1972.

(12) Onze toises de face sur sept toises et demy de profondeur. Les maîtres chirurgiens aliènent aux Cordeliers un titre de rente foncière et non rachetable de 600 livres par an.

pour son école de chirurgie, transformé en 1748 en Académie Royale de Chirurgie, tout près de l'église Saint-Côme et Saint-Damien, sa paroisse. Un mur de séparation a été élevé à frais communs jusqu'à la hauteur de la traverse de pierre des fenêtres du dortoir.

La grande difficulté de pratiquer la pauvreté, selon la règle franciscaine, fit que deux courants s'établirent dans le couvent : l'un interprétant largement la règle, l'autre beaucoup plus strict. Ces rivalités entraînèrent le déclin.

Au XVIII^e siècle, la communauté, très réduite, entretenait à grand'peine des bâtiments devenus en partie inoccupés. Le 23 janvier 1760, le Discrétoire pensa qu'il serait rémunérateur « de séparer le réfectoire en deux parties, en cloison de charpente et de maçonnerie, depuis la chaire jusqu'en haut, avec deux portes, pour en faire des magasins ». Ceux-ci furent en effet loués dès l'année suivante. En 1773, les religieux, moyennant 2 400 livres, louèrent le grenier et le dortoir à la Chambre des Comptes pour y entreposer ses archives.

En 1778, la Commission des Réguliers proposa de transférer les Franciscains dans le couvent des Célestins (13). « Le grand bâtiment servant de réfectoire et de dépôt pour la Chambre des Comptes, composé d'un rez-de-chaussée et deux étages bâti en pierres de taille et en très bon état pour être estimé à 350 livres la toise. Il paraît essentiel d'acheter, pour le compte du Roi, ce bâtiment construit avec la plus grande solidité et indispensable de le lui résérer en entier. »

Goudouin proposait de l'attribuer définitivement à la Chambre des Comptes, de transformer le cloître en prison pour dettes et de loger la moitié du Guet de Paris dans le reste des bâtiments. Le 17 décembre 1778, les Cordeliers répondirent qu'ils abandonneraient à la rigueur au Collège des Chirurgiens une partie de leur terrain, mais qu'à l'expropriation totale, ils devaient opposer un refus total, un « non possumus » absolu. Le projet s'avérant trop onéreux (14), un arrêt du Conseil rendu le 28 juin 1783 annula l'acte d'achat.

C'est dans ce grand couvent des Cordeliers que se sont réunis, le 24 avril 1789, les citoyens du district des Cordeliers, pour les élections des députés aux Etats Généraux. Mais, au lieu de se dissoudre après la clôture des opérations électorales, les districts s'étaient reconstitués, et c'est dans le réfectoire que se sont tenues les premières assemblées de ce district. Elles prennent le nom, en avril 1790, de Club des Droits de l'Homme et, au mois de juillet suivant, celui de Société des Amis du Droit de l'Homme et du Citoyen, passé à la postérité sous la désignation de Club des Cordeliers.

(13) Congrégation que la dite commission venait de supprimer en France.

(14) Un nouvel examen fait sur ordre de Necker prouve que l'opération, loin de permettre d'espérer le bénéfice de 478 000 « bi » (sic) annoncé par Goudouin, l'opération se solderait par un déficit de 520 900 « bi ».

Il siégea probablement dans l'aula de théologie et dans la bibliothèque qui avait été vidée de ses 24 000 volumes qui furent entreposés dans le réfectoire et dans les chapelles latérales de l'église.

Le couvent étant franciscain, n'avait pas de cartulaire, et le Club des Cordeliers n'a tenu aucun registre de ses délibérations : les textes imprimés à son sujet sont extrêmement rares.

Le 13 juillet 1793, le corps de Marat fut exposé dans l'église des Cordeliers. La foule voyant les nombreux livres entreposés crut qu'ils étaient l'œuvre de Marat, et le prit pour un grand savant.

Le corps de Marat, avant d'être transféré au Panthéon, a été inhumé dans l'enclos du couvent. Devant les fenêtres du réfectoire, écrit Pierre Vallery-Radot. A distance, pensons-nous. La tombe se trouvait dans le jardin des docteurs, près du mur de clôture, écrivent P. Huard et Mme J. Imbault-Huart, qui publient un dessin, conservé à Carnavalet, montrant le tombeau en pierre au milieu d'un grand jardin.

Le 10 germinal an II (30 mars 1794), le réfectoire fut mis à la disposition de la commission temporaire des Arts qui décida d'y installer un dépôt littéraire. On y fit poser des rayonnages pour les livres confisqués dans les couvents, et chez les émigrés. Le 20 thermidor an III (12 août 1795), le responsable écrivait : « Les bâtiments sont en bon état et il n'y a pas dans ce monument de réparations à y faire. » Mais ce dépôt devint bientôt le seul, après la suppression du dépôt des Jésuites, et renferma près de 600 000 volumes. Dix ans plus tard, en brumaire de l'an XIV (novembre 1805), D'Aigrefeuille, administrateur du dépôt, était inquiet : ce poids énorme « sur 942 m², depuis 15/16 ans, a dû nécessairement causer une dégradation considérable dans ce vieux bâtiment qui date de plusieurs siècles. » L'année suivante, en 1806, Petit Radel, Inspecteur des Bâtiments civils, imputait également au poids des livres les dégradations. Mais on jugea trop élevée la dépense de la pose d'étais. Les livres furent relégués aux étages supérieurs, puis triés, transférés et vendus.

Le 14 frimaire de l'an III (1794), un décret de la Convention Nationale avait rétabli la Faculté de Médecine, sous le nom d'Ecole de Santé de Paris, et affecta les bâtiments des Cordeliers à cette Ecole. L'Assemblée des Professeurs décida que le réfectoire devait être consacré à l'enseignement de l'Anatomie et à celui de la Médecine opératoire.

Lorsque le bureau de la comptabilité nationale (15) eut transféré ses archives dans l'ancienne église des Barnabites, le réfectoire fut occupé,

(15) Le 17 septembre 1790, un décret annonce la suppression de toutes les chambres des comptes du royaume. Elles furent supprimées par un décret du 4 juillet 1791 et remplacées par un seul bureau de comptabilité nationale. Les archives de la Cour des Comptes ont été brûlées en 1871.

contrairement aux engagements pris, par trois organismes civils sans rapport avec la destination médicale prévue : une école de mosaïque, une fonderie de caractères et une école de peinture.

Un décret impérial du 3 thermidor an XIV (22 juillet 1805) transforma l'atelier de Francesco Bellini en école de mosaïque pour douze élèves sourds et muets. Leur nombre diminua progressivement. Les pensionnaires furent remplacés par des externes.

En 1816, l'école devint manufacture royale de céramique ou de mosaïque (les deux noms furent utilisés), placée sous la protection du Roi. Cinq pavillons de dix sections de 6 mètres de haut, construits contre la façade méridionale du réfectoire, enlevaient beaucoup de la lumière indispensable aux travaux de mosaïque.

En même temps, l'Empereur avait décidé d'installer en plus, dans le réfectoire, quelques-uns des artistes obligés de quitter le collège de Navarre. Parmi eux, un des plus considérables et des plus intrépides est le sieur Merklein, mécanicien habile, connu par divers ouvrages et entre autres par ses travaux pour la fabrication des billets de la Banque de France (16).

Les architectes avaient cependant fait remarquer, le quatrième jour complémentaire de l'an XIII, que le réfectoire était un local assez vaste et qu'il faudrait créer de nombreuses pièces. On décida de diviser en deux, rez-de-chaussée et premier étage, pour Bellini et Merklein. Pour rendre habitables les pièces du rez-de-chaussée, on a dû, en 1806, percer, à grands frais, une rangée de grandes croisées de 2 mètres de large dans des murs en pierre de roche de 1 mètre et demi d'épaisseur et prenant jour sur des terrains appartenant à d'autres propriétaires. Les croisées du rez-de-chaussée des locaux occupés par Merklein étaient placées si bas que la curiosité des étudiants en médecine les leur faisait briser fréquemment. Certains cherchaient à dérober les métaux de prix, les timbres et les cachets précieux que l'on y fabriquait pour la Banque de France ou le gouvernement.

Les fourneaux de l'atelier n'avaient pas d'autre issue que les tuyaux sortant par les fenêtres.

Le peintre en miniature Langlois avait son atelier au-dessus de celui de Bellini.

D'après le décret du 3 thermidor an XIII, l'atelier de chalcographie des frères Piraseni devait aussi être installé aux Cordeliers.

Les combles servaient de logement et d'atelier de peinture au Baron Jean-Baptiste Régnault (1754-1829), qui fut mousse avant de devenir peintre d'histoire et membre de l'Institut.

En 1817, on a voulu retirer à Merklein une partie de ses ateliers pour les donner à Engelmann, qui avait introduit la lithographie en France et avait inventé la chromolithographie ou lithochromie. Le 12 juin 1817,

(16) Vos billets de banque. Conseil de la Banque de France.

Merklein fit remarquer à Louis XVIII : âgé de 80 ans, il était au service du Roi depuis 1765 et nommé par Louis XVI mécanicien du garde meuble de la couronne en 1777 et fabricant de plusieurs mécaniques qui ont retenu l'attention de l'Académie des Sciences. Le 7 juillet, Louis XVIII lui laisse l'usage de tous les locaux. En 1822, le sculpteur Boris prétend lui aussi s'installer à la place de Bellini. Le Ministre de l'Intérieur refuse, en faisant remarquer que Bellini ne peut se passer des locaux qu'il occupe.

Mais on avait oublié la destination de ce réfectoire qu'on appelait « chapitre » des Cordeliers. « Les Cordeliers ont été concédés par une loi à l'Ecole de Médecine à laquelle il est indispensable de les réunir incessamment pour l'hospice de perfectionnement. » Le 22 octobre 1822, le Doyen Leroux écrivait au Ministre de l'Intérieur : « Depuis que je suis Doyen, je n'ai cessé de demander la restitution... J'ai fait ces sollicitations auprès du Comte de Montalivet qui en avait senti la justice et m'avait promis d'y avoir égard, que des mesures étaient prises pour faire du chapitre un *Museum Anatomicum*. »

En 1824, Bellini demande des réparations. On refuse : « Il n'est rien alloué pour cet établissement qui est à la charge de la Maison du Roi et qui ne doit pas rester dans ces bâtiments affectés par une loi au service de l'Ecole de Médecine. »

En 1826, le Doyen Landré Beauvais entreprend une action judiciaire pour récupérer le réfectoire. Les lieux furent libérés de l'école de mosaïque et des ateliers de Merklein, en 1826, et de l'héritage du Baron Régnauld, en 1830.

Le 30 août 1830, le Doyen Dubois écrivait : « J'ai lieu de croire qu'on a renoncé au projet de former des amphithéâtres de dissection, et qu'il ne sera plus consacré qu'au musée d'Anatomie. »

Mais le 1^{er} décembre 1830, la Faculté « empressée de concourir à l'établissement d'une nouvelle école élémentaire dans le II^e arrondissement, cède à la mairie la jouissance et l'usage de l'entresol. Cet entresol se compose de six pièces dont trois seront, avec le corridor qui les avoisine, réunies pour former une seule grande pièce, et les trois autres seront destinées au cabinet et au logement du maître... » Outre ces pièces, la Faculté en cède une plus grande, au rez-de-chaussée, qui servira de préau pour les récréations des enfants, jusqu'en 1833, semble-t-il.

L'école pratique de dissection, installée dans la bibliothèque des Cordeliers et dans les pavillons construits près de la face méridionale du réfectoire, ne suffisait pas pour les 120 élèves. Une partie du réfectoire fut utilisée pour la dissection jusqu'au début du règne de Louis-Philippe. Les élèves étant devenus trop nombreux, Orfila fit construire, en 1832, de nouveaux pavillons de dissection.

Ce réfectoire est maintenant connu de tous comme étant le Musée Dupuytren (17), bien que ce musée ait été déplacé. Quelques mois avant sa mort, Dupuytren, le 21 octobre 1834, avait légué par testament à la Faculté de Médecine, pour servir à l'institution d'une chaire d'Anatomie pathologique, une somme de 200 000 francs qui se révéla insuffisante pour rémunérer un professeur. Orfila, frappé par la pauvreté de nos galeries anatomiques, en regard de la richesse du Musée Hunter à Londres, lui suggéra d'affecter son legs à l'établissement d'un musée d'Anatomie pathologique. Dupuytren modifia son testament en conséquence et s'inquiéta de l'installation de ce musée. Orfila lui-même ajouta un complément pour parfaire l'installation et en assurer l'entretien pendant quelques années : « Je m'engage à donner tous les ans 1 000 francs pour les préparations anatomiques et à servir une rente viagère de 100 francs au surveillant stable de ce musée. »

Créé par arrêté du Conseil Royal du 2 juillet 1835, année même de la mort de Dupuytren, le musée reçut du Ministre de Salvandy le nom d'Orfila « qui en a eu le premier l'idée et que ses patients efforts ont su réaliser ». Mais Orfila tint à ce que le musée portât le nom du chirurgien qui avait été l'un des fondateurs de l'Anatomie pathologique et en avait fait la base de son enseignement chirurgical. Le 2 novembre 1836, le musée fut ouvert aux étudiants.

Au fond du vestibule d'entrée de ce musée est érigée, placée sur un socle, une statue en pied d'Ambroise Paré, par David d'Angers : réplique de la statue en bronze inaugurée en 1840 à Laval.

Les pièces de ce musée, disposées par Cruveilhier, montrent les lésions les plus diverses. En dépit d'adjonctions faites jusqu'à la dernière guerre, le musée, mal entretenu, avait pris un aspect vieillot.

Au moment de l'installation du musée, Alphonse de Gisors avait restauré la façade et l'intérieur. Broussais (18) décrit de façon erronée l'aménagement de ce musée. Il croyait que le bâtiment était une ancienne église et regrettait qu'un plafond eut remplacé la voûte et que l'on eut conservé les anciennes fenêtres en arc brisé, car des « fenêtres carrées ou en plein cintre auraient certainement produit un meilleur effet ».

Actuellement, le musée est installé derrière le laboratoire d'Anatomie pathologique du Pr Abelanet. Il l'a admirablement présenté : dans une grande belle salle, des vitrines modernes où des pièces bien disposées font honneur à son esprit d'organisation.

La Société de Biologie s'est réunie pour la première fois, au troisième étage du réfectoire, en 1848. En 1857, Paul Broca eut l'idée d'une nouvelle branche de recherches : l'Anthropologie. Il avait présenté un animal issu du

(17) VALLERY RADOT Pierre. Le musée Dupuytren. Monument historique. Presse médicale, 1939, pp. 193-196.

(18) BROUSSAIS. La Gazette Médicale de Paris. 7 novembre 1835.

croisement d'un lièvre et d'une lapine, puis des travaux sur l'hybridité en général. Il avait ébranlé le dogme de Cuvier sur la permanence et l'invariabilité des espèces : « Ce fut, dit Heurteloup, un coup de tonnerre dans un ciel serein. » Aussi, voulut-il créer une nouvelle société pour étudier ces problèmes.

La première séance eut lieu le 19 mai 1859, dans la salle de la Société de Biologie. C'est en cette année 1859, que Boucher de Perthes avait fait connaître sa découverte de l'homme du Quaternaire. La société se réunit ensuite pendant quinze ans, rue de l'Abbaye, dans le bâtiment et la salle de la Société de Chirurgie.

Paul Broca travailla dans le laboratoire du deuxième étage du réfectoire des Cordeliers, auquel il avait droit en tant que professeur à la Faculté. En 1868, le laboratoire fut affecté à l'Anthropologie. Là, Paul Broca a mis au point l'instrumentation anthropologique qui permit de préparer les pièces qui devaient former le musée Broca. Ce musée fut ouvert en 1872. Paul Broca créa l'école d'enseignement d'Anthropologie.

Le Doyen Wurtz lui donna, en mai 1873, le troisième étage du réfectoire, à charge de prendre à ses frais les dépenses d'installation et celles entraînées par le déplacement de la Société de Biologie, et de concourir à l'aménagement d'un laboratoire de tératologie, sur le même palier, pour M. Daresté.

L'ouverture de l'école eut lieu le 15 novembre 1876. Dès la deuxième leçon, Broca dut demander une autre salle, la pièce s'avérant trop exiguë. Le troisième étage du réfectoire fut divisé. A gauche : le cabinet des instruments, la salle de craniométrie, la salle de dissection, la salle de dessin et la salle de moulage. La grande salle du fond était attribuée à la société pour ses séances et à l'école pour ses cours. A droite, se trouvait la bibliothèque que Broca enrichit de nombreux livres personnels, et une vaste galerie où étaient réunies, en 1880, plus de 10 000 pièces : squelettes, pièces d'anatomie et de morphologie, moulages et une exceptionnelle collection de crânes, formant le musée Broca.

Au rez-de-chaussée, du côté de la rue Racine, l'Institut de Médecine Coloniale, qui s'y était installé, créa de nouveaux cloisonnements pour installer une bibliothèque, un laboratoire et une salle de conférences. Les poutres apparentes subsistent, soutenues par trois poteaux de bois. Mais le cloisonnement a gravement mutilé un petit motif en pierre. Il n'en reste qu'un pinacle et une aile d'ange. Dans un local, à mi-étage, on voit encore deux petits culs-de-lampes sculptés dans la pierre avec beaucoup de goût et se faisant vis-à-vis. L'un est un ange agenouillé, tenant à deux mains un livre ouvert. L'autre, un vieillard portant une banderole.

Toutes ces transformations ont provoqué l'effondrement des planchers.

Les étudiants qui se rendent aux pavillons de dissection ne remarquent pas la façade du réfectoire, dont l'aspect n'a jamais attiré l'attention. Brice, en 1752, note qu'il méritait « qu'on se donne la peine d'y entrer ». Thiéry, en 1787, signale simplement que le réfectoire mérite d'être vu, et l'abbé Lebœuf mentionne « une belle construction de la fin du xv^e siècle ».

Le réfectoire est un vaste bâtiment rectangulaire en forme d'église gothique qui fait penser à une muraille sans décoration extérieure. Ses dimensions sont considérables : 56,65 m de long, 16,75 m de large et 24,25 m de haut.

Au milieu de la façade, un escalier de 7 marches conduit à une porte en bois ouverte dans un arc surbaissé, aux nombreuses moulures retombant à droite et à gauche sur des piédroits dépourvus de toute sculpture. Au-dessus, à droite et à gauche, deux petits contreforts privés de leur pinnacle. A droite, une petite porte plus élégante sous un arc surbaissé, lui-même surélevé d'un arc en accolade garni de choux frisés avec de minuscules contreforts ornés de leurs pinacles.

La façade elle-même est percée de nombreuses fenêtres irrégulièrement disposées, dont cinq à meneaux et trois à ogives. Sous les combles, les carreaux badigeonnés d'un coup de pinceau de plâtre blanc viennent d'être reposés.

Dans l'angle droit, une élégante tourelle octogonale, seule décoration de cette façade sévère, contient un escalier en hélice desservant les anciens dortoirs.

Sur cette façade, à gauche de la porte principale, la ville de Paris a fait apposer, le 6 janvier 1905, l'inscription suivante que le temps efface déjà : « Couvent des Cordeliers, Réfectoire construit à la fin du xv^e siècle. »

Un mois après, le 15 février 1905, sur rapport de Paul Selmersheim, le réfectoire était classé Monument historique.

Sa face latérale droite, la seule visible actuellement, n'est séparée que par un étroit passage d'une affreuse bâtie en béton de deux étages, qui comprend l'Ecole d'Anthropologie et l'Institut de Médecine coloniale. La blancheur de son ravalement récent accentue encore la noirceur et l'altération des vieilles pierres. Surélévation du sol en ciment, construction moderne la jouxtant presque, empêchent de voir dans toute son ampleur cette façade latérale qui comprend quatorze travées appuyées de contreforts. A la sixième travée, se voit une petite fontaine en pierre de style tombeau, décorée de roseaux sculptés. Un motif en bronze verdâtre représente une tête de lion dans un médaillon arrondi, entre deux boutons robinets figurant des feuilles de lotus. Cette fontaine était sur l'ancienne façade de l'hôpital des cliniques, à côté du portail monumental, sous la Restauration.

Sur les murs noircis de la façade latérale gauche, Pierre Vallery-Radot avait pu déchiffrer, avec quelque peine, des lettres plusieurs fois répétées. Lognon, au nom du Dr Achille Chéreau qui les avait relevées, les avait rap-

portées à la Société d'Histoire de Paris, en 1876 (19). Ces inscriptions, remontant aux vingt dernières années de Louis XIV, sont disposées en deux colonnes donnant : l'une, les noms des maîtres (Magistri) ; l'autre, les noms d'élèves (Discipuli), classés selon les provinces de l'Ordre de Saint François. Ces textes avaient déjà été publiés à la Société des Antiquaires de France, aussi, la communication du Dr Chéreau n'a-t-elle pas été imprimée.

Bien que le réfectoire ait été classé Monument historique, en 1905, aucune restauration n'a été faite. En 1925, le Service d'Architecture de la Ville de Paris présenta un devis pour la remise en état, mais la Commission des Monuments historiques refusa, parce que la presque totalité des travaux aurait pu être évitée, si l'édifice avait été régulièrement entretenu. La Ville de Paris ne pouvait assumer la dépense, le Musée Dupuytren ne présentant pas un caractère essentiellement municipal.

En 1929, il pleuvait dans le bâtiment : la toiture fut refaite et on supprima des souches de cheminée qui déparaient les combles. On consolida les solives et les planchers gravement endommagés par la surcharge des pièces hautes qui durait depuis plus d'un siècle.

En 1939, la Ville de Paris dut, par sécurité, faire évacuer les divers musées et sociétés qui s'y trouvaient. Plusieurs devis de réparations partielles furent présentés, mais on ne parvint pas à déterminer la part respective de la Ville, de la Faculté et des Beaux-Arts. Bien que des vérifications aient montré, en 1942, le très mauvais état des pièces maîtresses, le réfectoire est resté pratiquement à l'abandon.

Les projets adaptés à ce réfectoire n'ont cependant pas manqué.

En 1872, le Doyen Wurtz envisageait de le transformer en un véritable Institut de Pathologie. Une commission chargée d'exprimer les desiderata de la Faculté de Médecine, émit « le vœu que le réfectoire fut entièrement démolir, attendu qu'il prive l'école pratique d'un terrain considérable dont l'emploi restait très utile ». Comme cet édifice abritait des Sociétés d'Anatomie, de Biologie et d'Anthropologie qu'il faudrait reloger, il ne fut pas démolir. Seul Ginain, l'architecte de la Faculté, avait fait remarquer l'intérêt archéologique exceptionnel de ce réfectoire.

Des difficultés étant survenues entre l'Etat et la Ville de Paris, au sujet de la propriété du réfectoire, une loi fut votée le 12 janvier 1876 : l'Etat fait abandon à titre gratuit des droits qu'il pourrait faire valoir sur le bâtiment du Musée Dupuytren, à condition que la Ville s'engage à conserver à perpétuité ladite construction. Les services de la Faculté pourront s'approprier lesdits bâtiments à l'usage de ses services et pourvoir à leur entretien.

Plus tard, on a pensé à y installer un Musée de la Révolution de 1789, en souvenir du Club des Cordeliers.

(19) Bulletin de la Société d'Histoire de Paris en 1876 III, p. 34.

Les Franciscains, désirant reprendre les traditions pour leurs jeunes novices, avaient proposé, il y a quelque vingt ans, de prendre à leur charge les frais de réparations, estimés à 200 millions, avec un bail emphytéotique. Plusieurs exigences, dont l'abandon du rez-de-chaussée, leur firent renoncer à ce projet.

L'Ecole des chartes avait envisagé de s'y transférer.

En 1942, le Doyen Baudoin préconisa l'aménagement d'une salle réservée aux congrès et aux réceptions d'apparat.

En 1966, la Faculté préconisa la création de salles de cours et d'examens, de crèches, d'archives dans les combles.

Le Recteur Robert Mallet, Chancelier de l'Université, souhaite que ce réfectoire puisse demeurer un haut lieu de culture médicale et universitaire de Paris. Ayant obtenu un crédit de 40 000 nouveaux francs, il a chargé M. Boiret, architecte des Monuments historiques, de l'étude d'un avant-projet d'aménagement.

Le dernier projet de la Ville (20) pourrait convenir :

- Restauration et reconstitution dans son intégrité, de la grande salle du réfectoire de 780 m², et son aménagement en salle d'honneur ;
- Regroupement dans les étages des musées de la Médecine : Histoire de la Médecine, avec les pièces des Musées Dupuytren, Broca et Déjerine ;
- Installation provisoire de l'Académie de Chirurgie, qui devrait retrouver son amphithéâtre anatomique Saint-Côme.

Pour bien montrer la permanence de cette destination du réfectoire et celle de l'amphithéâtre d'Anatomie, le R.P. Christian Eugène avait fait, dans cet amphithéâtre, sa conférence sur le couvent des Cordeliers à la Société Historique du V^e Arrondissement, en 1943 (21).

Le réfectoire est le seul témoin tangible d'un couvent qui fait partie de notre patrimoine et de notre histoire. Depuis sept siècles, ce couvent a été un foyer de prières, de travail intellectuel, artistique et scientifique. Dans ses murs, on a entendu l'enseignement d'Alexandre de Halès, « Docteur irréfragable » ; de Saint Bonaventure, « Docteur Séraphique » ; de Jean Duns Scot, « Docteur subtilis », et de Roger Bacon, « Docteur admirabilis », qui ont fait affluer les étudiants. Les imprécations de Danton, de Camille Desmoulins, de Hébert ont retenti.

Dans l'église (22) se réunissait la confrérie du Saint Sépulcre : les Franciscains sont les gardiens officiels des Lieux Saints en Palestine depuis le XIV^e siècle. Les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel y tenaient leur Assem-

(20) Cité par J.-B. de Sacy. *Sites et monuments*. N^o 70, 1975.

(21) EUGENE Christian O.F.M. *Saint-Bonaventure et le grand couvent des Cordeliers de Paris*. *Etudes Franciscaines* XVIII 1958.

(22) Aux grandes solennités de Quasimodo, les religieux prononçaient les sermons en grec.

blée générale et les membres de l'Académie Française y faisaient célébrer les services d'usage à la mort de leurs confrères. L'oraison funèbre d'Anne d'Autriche y a été prononcée, le 7 septembre 1683, et celle du Grand Dauphin, le 18 août 1711.

Ce réfectoire est un des rares vestiges des nombreux couvents et collèges de la Montagne Sainte-Geneviève. Si quelques portails subsistent encore, il n'existe que deux salles :

— Le réfectoire de l'Abbaye Sainte-Geneviève, dont la façade se voit sur la rue Clotilde : la pièce elle-même sert de chapelle au lycée Henri-IV ;

— Le réfectoire des Bernardins transformé, en caserne de pompiers depuis Louis-Philippe.

Lorsque notre collègue et ami le Dr de Véricourt a été, en 1969, Président du Conseil de Paris, il a attiré l'attention sur le réfectoire, tant « il avait été choqué du délabrement de cet édifice. En 1973, il a attiré à nouveau l'attention du Conseil à deux reprises, en avril et en décembre, avec ses collègues Pierre Lépine et Ayrignal, et Mme Solange Marchal. M. Michel Fleury, Directeur des Antiquités historiques de la Région parisienne et Directeur de la Section IV des Hautes Etudes, est intervenu à plusieurs reprises, en 1969, à la Commission du Vieux Paris, pour stigmatiser l'état effrayant de délabrement, estimant que la Faculté, qui en est l'affectataire, le laisse dans un état d'abandon inouï et indigne. A la suite des interventions de M. Michel Fleury (23), notre collègue de Véricourt (24) était allé voir le Doyen, qui lui avait promis de faire remettre les carreaux.

Aussi, la Commission du Vieux Paris a-t-elle formulé un vœu en faveur de la restauration du réfectoire et de son affectation à un usage en rapport avec son caractère.

Nous pensons que notre Société devrait faire sien ce vœu et s'associer au cri d'angoisse de J.-B. de Sacy (25) : « Va-t-on laisser tomber en ruines l'ancien réfectoire du couvent des Cordeliers de Paris ? »

(23) FLEURY Michel. Communication sur le réfectoire de l'ancien couvent des Cordeliers, autrefois musée Dupuytren. Commission du vieux Paris 1968-1969 (1974) pp. 84-88.
— Nouvelle intervention concernant le réfectoire des Cordeliers. Id. p. 90.
— Adoption d'un vœu id. p. 123-124.

(24) Mme DEBRAY Alexandre, et de VERICOURT Etienne. Question écrite relative à l'état d'abandon dans lequel est laissé l'ancien réfectoire. Commission du vieux Paris. 1968-1969 (1974), p. 122-123.

(25) J.B. de SACY. Sites et monuments. N° 69, 1975.